



RÈGLEMENT DES ATELIERS

Le Club Arts et Rencontres de l'Enclave des Papes est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.
Ses activités principales sont :

- L'organisation annuelle d'un **Grand Prix de Poésie de l'Enclave des Papes** en juin, et un **Vide-Atelier** en mai et un **Salon des Arts** en septembre.
- L'organisation des **conférences** et des **concerts** tout au long de l'année.
- Depuis 2024, l'**animation d'ateliers**.

Généralités sur les ateliers

Article 1 : Les ateliers se déroulent en majorité à l'Espace Jean DUFFARD, 43 cours Victor Hugo 84600 VALREAS. La salle

Article 2 : Les ateliers sont **animés par des membres bénévoles** de notre association.

Article 3 : La **participation aux ateliers est strictement réservée aux membres de l'association à jour de leur cotisation**, pendant toute la durée des ateliers.

Article 4 : Les **tarifs** sont fixés annuellement par le Conseil d'administration.
Voir fiche : Tarif de la saison page 5.

Ils comprennent en moyenne deux ateliers par mois entre le 1^{er} octobre et le 30 juin de l'année suivante.

Article 5 : Le premier atelier se déroule à la fin du mois de septembre. Il est généralement gratuit. Il permet au pilote et aux nouveaux membres de faire connaissance. À l'issue de ce premier atelier, le pilote confirmera à chaque nouveau participant, s'il valide son inscription. De même, le participant confirmera s'il désire prendre part aux activités d'octobre à juin de l'année suivante.

Article 6 : Une **assiduité est demandée aux participants**. Le programme de chaque atelier est défini par son pilote. Il comporte une progression pédagogique. Les éventuelles absences à un atelier, quelle qu'en soit la raison, ne feront lieu à un aucun remboursement. Le participant verra avec le pilote comment « rattraper » son absence pour ne pas ralentir la progression du groupe.

Article 7 : En cas d'absence du pilote, sauf cas de force majeure, celui-ci s'engage par tout moyen (téléphone, courriel, etc...) à prévenir les participants et proposer une date de remplacement. Il est rappelé que les pilotes sont bénévoles. Ils peuvent avoir aussi d'autres engagements extérieurs...

Article 8 : Description des ateliers :

Nos Ateliers

INITIATION PHOTO NUMÉRIQUE 	ECRITURE 	EXPRESSION ORALE 	GÉNÉALOGIE 
--	--	--	--

Les Pilotes

Philippe GAVARIN  gavarin.philippe@orange.fr  06.43.68.31.49	Michèle SERVANT  michele.servant8@orange.fr  06.84.12.22.34	Michèle SERVANT  michele.servant8@orange.fr  06.84.12.22.34	Claude FOSSÉ  claudio-fosse@orange.fr  06.16.58.76.33
1^{re} séance « Découverte » gratuite le jeudi 25/09/25 à 14h. Le jeudi, toutes les 2 semaines de 14h à 16h30 du 01/10/25 au 30/06/2026, Espace Jean Duffard, salle Quasimodo à Valréas. Soit 21 ateliers entre le 25/09/25 et le 30/06/26.	1^{re} séance : DÉCOUVERTE — vendredi 26/09/25 : 17h à 18h30. Vendredi soir toutes les deux semaines, soit : deux séances par mois, (dates et salles à préciser).	Soit Chant , soit Diction et Éloquence . 1^{re} séance : DÉCOUVERTE — vendredi 26/09/25 : de 18h30 à 20h. Vendredi soir toutes les deux semaines, soit : deux séances par mois, (dates et salles à préciser)	• Découverte de la généalogie • Initiation des débutants • Présentation des principaux outils de recherche • Présentation d'anecdotes • Aide aux déblocages • Réponse aux diverses questions

Article 9 : Conditions de règlement

La participation financière aux ateliers se payent d'avance lors du premier atelier, au plus tard au début du 2^{ème} atelier.

Article 10 : Mode de règlement :

- ☐ Espèces ☐ Chèque à l'ordre : CLUB ARTS ET RENCONTRES
☐ Virement (indiquer en motif du virement : Votre NOM et Atelier)

[RIB : CLUB ARTS ET RENCONTRES

IBAN : FR76 1130 6000 8491 4020 2605 040 Code BIC : AGRIFRPP813]

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte			
CR ALPES PROVENCE VALREAS ENCLAVE DES PAPES Tel. 0484688425 Fax. 0490356538		17/11/2024 00374	
Intitulé du compte		CLUB ARTS ET RENCONTRES ESPACE JEAN DUFFARD 43 COURS VICTOR HUGO 84600 VALREAS	
Domiciliation Code banque 11306	Code guichet 00084	Numéro de compte 91402026050	Clé RIB 40
IBAN		FR76 1130 6000 8491 4020 2605 040	
Code BIC (Bank Identification code) - code SWIFT		AGRIFRPP813	



Article 11 : Aucun remboursement ne sera consenti en cas de non-participation à une séance. Les sommes versées resteront, dans ce cas, acquises à titre d'indemnités.
Aucune somme versée ne sera remboursée sauf en cas d'annulation de l'activité par l'association.

Article 12 : Le Club Arts et Rencontres contactera les artistes pour confirmer leur participation. Dès lors, aucune œuvre ne peut être remplacée par une autre. Les dossiers d'inscriptions reçus hors délai ne seront pas pris en compte et seront renvoyés.

Engagements réciproques

Article 13 : Les **Pilotes** d'ateliers **s'engagent** à :

- Mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.
- Être à l'écoute des participants,
- Agir avec bienveillance, respect et courtoisie,

Article 14 : Les **participants** aux ateliers **s'engagent** à :

- Agir avec bienveillance, respect et courtoisie,
- Suivre assidûment les diverses séances.
- Participer à la Fête des ateliers en fin de saison.

Fête des ateliers en fin de saison

Article 15 : Le Club Arts et Rencontres de l'Enclave des Papes tient à mettre à l'honneur le travail effectué par les membres et les pilotes lors des ateliers.
À cet effet, vers la fin du mois de juin, nous organisons un évènement « **La fête des Ateliers** », où des textes seront lus, des chants seront écoutés, des Photos seront exposées et des généalogies expliquées... Un buffet sous la forme "Auberge espagnole" clôturera cette belle soirée !!!

Les membres des ateliers peuvent inviter famille et amis, à y participer.

Assurances et responsabilités

Article 16 : La Ville de Valréas met à disposition les locaux de l'Espace Jean DUFFARD pour la durée des ateliers. Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire qui auront souscrit les assurances nécessaires à leur couverture. L'association ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou



autres détériorations. Les participants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

Article 17 : Le simple fait de participer aux ateliers implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Autres

Article 18 : La participation aux ateliers implique de la part des participants, l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités du déroulement des ateliers sans restriction.

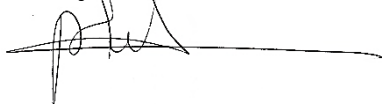
Article 19 : Les Pilotes veilleront à faire respecter le présent règlement et tout problème durant les ateliers devra leur être signalé.

Article 20 : En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, le Club Arts et Rencontres se réserve le droit d'annuler ou d'écourter un ou plusieurs ateliers et ne serait être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice causé aux participants.

Article 21 : Le présent règlement a été validé par le Conseil d'Administration du 5/09/2025. Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par courriel à l'adresse suivante : artsetrencontres@live.fr ou sur notre site internet: <https://www.poesie-arep.fr/>

Fait à Valréas le 06/09/2025

La Présidente
Françoise PLÈCHE



Club Arts et Rencontres
de l'Enclave des Papes
Espace Jean Duffard
43 cours Victor Hugo
84600 Valréas

Tarifs saison 2025-2026

Nos Ateliers			
INITIATION PHOTO NUMÉRIQUE 	ECRITURE 	EXPRESSION ORALE 	GÉNÉALOGIE 
Les Pilotes			
Philippe GAVARIN gavarin.philippe@orange.fr 06.43.68.31.49	Michèle SERVANT michele.servant8@orange.fr 06.84.12.22.34	Michèle SERVANT michele.servant8@orange.fr 06.84.12.22.34	Claude FOSSÉ claudettefosse@orange.fr 06.16.58.76.33
1^{ère} séance « Découverte » gratuite le jeudi 25/09/25 à 14h. Le jeudi, toutes les 2 semaines de 14h à 16h30 du 01/10/25 au 30/06/2026, Espace Jean Duffard, salle Quasimodo à Valréas. Soit 21 ateliers entre le 25/09/25 et le 30/06/26.	1^{ère} séance : DÉCOUVERTE — vendredi 26/09/25 : 17h à 18h30. Vendredi soir toutes les deux semaines, soit : deux séances par mois, (dates et salles à préciser).	Soit Chant , soit Diction et Éloquence . 1^{ère} séance : DÉCOUVERTE — vendredi 26/09/25 : de 18h30 à 20h. Vendredi soir toutes les deux semaines, soit : deux séances par mois, (dates et salles à préciser)	- Découverte de la généalogie - Initiation des débutants - Présentation des principaux outils de recherche - Présentation d'anecdotes - Aide aux déblocages Réponse aux diverses questions
Tarifs 2025-2026			
• 40€ par trimestre (x 3) payable en début de trimestre ou • 100€ pour l'année	• 40€ par trimestre (x 3) payable en début de trimestre ou • 100€ pour l'année	• 40€ par trimestre (x 3) payable en début de trimestre ou • 100€ pour l'année	• 40€ par trimestre (x 3) payable en début de trimestre ou • 100€ pour l'année
Des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'ateliers suivis			
Tarif dégressif si plusieurs ateliers sont suivis —>	1 atelier 40€ le tri ou 100€ l'an	2 ateliers (-20%) 64€ le tri ou 160€ l'an <i>80€ le tri ou 200€ l'an</i>	3 ateliers et plus (-40%) 72€ le tri ou 180€ l'an <i>120€ le tri ou 300€ l'an</i>



FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2025-2026

Cette fiche est à retourner remplie, signée et accompagnée du règlement. Elle sera remise au pilote, ou peut également être renvoyée par courriel au secrétariat : gavarin.philippe@orange.fr

NOM (en lettres capitales) :
Prénom :
Adresse Email :
Téléphone :
Adresse postale :
.....
Code Postal : **Ville** :

- Atteste avoir reçu un exemplaire du règlement des ateliers, et m'engage à le lire et m'y conformer.
- Souhaite m'inscrire à (ou aux) ateliers(s) :
☐ Photo numérique ☐ Écriture ☐ Expression Orale ☐ Généalogie
- Régler au : ☐ Trimestre **40€** ☐ Année complète **100€**.....
- Adhésion : ☐ Oui, depuis le : ☐ Non, je règle 20€.....
- Pour un montant de :
- Règlement : ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Virement bancaire

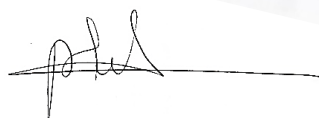
Fait le : à :

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Nom-Prénom

Club Arts et Rencontres

La Présidente
Françoise PLÈCHE



Club Arts et Rencontres
de l'Enclave des Papes
Espace Jean Duffard
43 cours Victor Hugo
84600 Valréas